

Orange Business Service EGT Augmentations Salariales

Nos revendications :

- Une augmentation Générale pour tous permettant la **conservation et l'amélioration du pouvoir d'achat**.
- Une seule et vraie mesure significative d'augmentation de **5 %**.
- Un accord qui donne **des droits aux salariés** et non une **décision individuelle et unilatérale de la Direction**.
- Un effet rétroactif des augmentations au **1er janvier** comme chaque année.

Les réponses de la Direction :

- Un accord qui n'est qu'une **pâle copie** de l'accord de France Télécom.
- Une augmentation générale de **1.2 %** que pour les collaborateurs (5 aujourd'hui soit 5,5 % de la population).
- Une augmentation au mérite de **1.1 %** pour les collaborateurs.
- Une seule augmentation au mérite de **2.3 %** pour les cadres.
- Un effet rétractif au 1^{er} janvier.

Pourquoi la CFTC n'a pas signé cet accord

Compte tenu des trop **nombreuses remontées négatives** faites à la CFTC sur les augmentations managériales, elle ne signe pas **un chèque en blanc** à l'entreprise d'autant plus que **les recours sont illusoires**.

La **Direction** a consulté et demandé **un avis au CE** aujourd'hui, le 31 mai 2007 lors du **CE ordinaire**, à la demande notamment de la **CFTC**, et celle-ci tient compte de **l'avis négatif à l'unanimité des Membres du Comité d'Entreprise**.

Les propositions de la CFTC n'ont pas été écoutées.

Construire, c'est être force de proposition

**SI vous désirez participer à la vie de votre entreprise,
rejoignez la Cellule CFTC / EGT**

CFTC

vous défendre comme Personne